

[1] NÉO-PYRRHONISME

1. Je suis autorisé à dire « je sais que p », si et seulement si je peux justifier ma croyance que p ;
2. Or je n'ai pas de bonne justification en faveur de ma croyance que p ;
3. Donc je ne suis pas autorisé à dire « je sais que p ».

[2] « On *dit* : « je sais... » lorsqu'on est prêt à donner des raisons contraignantes. « Je sais » est lié à la possibilité de démontrer la vérité. » (Ludwig Wittgenstein, *De la certitude*, § 243)

[3] « A quelqu'un qui dit : « Je sais que ma main est là » on peut demander : « Comment le sais-tu ? » » (Wittgenstein, *ibid.*, § 40)

[4] « Chaque fois que je dis que je sais, on peut toujours considérer que je prétends, en un sens approprié au type d'affirmation (et compte tenu de nos intentions et objectifs présents), être capable de le *prouver*. » (John L. Austin, « Autrui », 1946, *Ecrits philosophiques*, Paris, Seuil, 1994)

[5] « il est toujours incorrect, partout et pour tout le monde, de croire quoi que ce soit en se basant sur des évidences insuffisantes » (William K. Clifford, « The Ethics of Belief », 1877)

[6] « Puisque l'évidence intuitive, qui détermine infailliblement l'entendement et produit une connaissance certaine, fait défaut à la probabilité, si l'esprit veut procéder rationnellement, il doit examiner tous les motifs de probabilité et voir comment ils confirment ou infirment plus ou moins telle proposition probable, avant de lui donner ou de lui refuser son assentiment ; puis après avoir bien pesé le tout, il doit la rejeter ou l'accepter avec un assentiment plus ou moins ferme, selon que les motifs de la probabilité sont plus ou moins en faveur d'un côté ou de l'autre. » (John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, IV, 15, § 5)

[7] « Celui qui croit sans avoir aucune raison de croire peut être amoureux de ses propres fantaisies, mais il ne cherche pas la vérité comme il le doit, ni ne paie à son Créateur l'obéissance qui lui est due, Lui qui voudrait que l'homme utilise les facultés de discernement qu'Il lui a données pour le préserver de l'erreur et de la méprise. » (Locke, *ibid.*, IV, 17, § 24)

[8] « Les sceptiques plus récents nous ont transmis cinq modes de la suspension de l'assentiment : le premier qui part du désaccord, le second, selon lequel on est renvoyé à l'infini, le troisième selon le relatif, le quatrième est l'hypothétique, le cinquième, le diallèle. Celui qui part du **désaccord** est celui par lequel nous découvrons qu'à propos de la chose examinée il s'est trouvé, aussi bien dans la vie quotidienne que parmi les philosophes, une dissension indécidable qui nous empêche de choisir

quelque chose ou de le rejeter, nous menant finalement à la suspension de l'assentiment. Celui qui s'appuie sur la **régression à l'infini** est celui dans lequel nous disons que ce qui est fourni en vue d'emporter la conviction sur la chose proposée à l'examen a besoin d'une autre garantie, et celle-ci d'une autre, et cela à l'infini, de sorte que, n'ayant rien à partir de quoi nous pourrions commencer d'établir quelque chose, la suspension de l'assentiment s'ensuit. Le mode selon le **relatif**, (...) est celui dans lequel l'objet réel apparaît tel ou tel relativement à ce qui le juge et à ce qui est observé conjointement, et sur ce qu'il est selon la nature nous suspendons notre assentiment. Nous avons le mode qui part d'une **hypothèse** quand les dogmatiques étant renvoyés à l'infini, ils partent de quelque chose qu'ils n'établissent pas mais jugent bon de prendre simplement et sans démonstration, par simple consentement. Le mode du **diallèle** arrive quand ce qui sert à assurer la chose sur laquelle porte la recherche a besoin de cette chose pour emporter la conviction ; alors n'étant pas capables de prendre l'un pour établir l'autre, nous suspendons notre assentiment sur les deux » [Sextus Empiricus, *Esquisses pyrrhoniennes*, I, 15, trad. Pellegrin, Points Seuil, p. 141-7]

[9] « Pour que le désaccord qui existe sur le critère fasse l'objet d'une décision, il faut que nous ayons un critère sur lequel nous soyons d'accord, par lequel nous pourrions prendre une décision sur ce désaccord. Et pour que nous ayons un critère sur lequel nous soyons d'accord, il faut d'abord que le désaccord sur le critère ait fait l'objet d'une décision. Ainsi l'argument tombe-t-il dans le diallèle, et la découverte du critère devient aporétique, puisque nous n'accordons pas aux dogmatiques de prendre un critère par hypothèse, et dans le cas où ils voudraient arriver à une décision sur le critère par le critère, nous les renvoyons à la régression à l'infini. » [Sextus Empiricus, *ibid.*, II, 4, p. 211]

[10] « En réalité, il est arrivé au sceptique précisément ce qu'on dit du peintre Apelle. On raconte qu'alors qu'il peignait un cheval et qu'il essayait d'en imiter l'écume dans son tableau, il était si loin d'y parvenir qu'il renonça et jeta sur le tableau l'éponge sur laquelle il essayait les couleurs de son pinceau ; or en s'écrasant sur le tableau l'éponge produisit une imitation de l'écume du cheval. Donc les sceptiques aussi espéraient obtenir l'ataraxie en prenant des décisions face à l'irrégularité des phénomènes et des choses pensées, et comme ils ne pouvaient prendre de décision, ils suspendirent leur jugement. Mais, une fois leur jugement suspendu, l'ataraxie s'ensuivit comme par hasard, de même qu'une ombre suit un corps. » (Sextus Empiricus, *ibid.*, I, 28-28)

[11] « celui qui croit en effet qu'une chose est bonne ou mauvaise par nature ne cesse d'être inquiet. Que vienne à lui manquer ce qu'il croit être un bien, il se figure endurer les pires tourments et se lance à la poursuite de ce qu'il croit être un bien. Le possède-t-il enfin, que déjà le voilà plongé dans de multiples inquiétudes qu'excite en lui une raison sans mesure, et dans la crainte d'un revers de fortune, il fait tout pour que ne lui soit point ravi ce qu'il croit un bienfait. Tandis que celui qui ne se prononce ni sur ce qui est naturellement bon ni sur ce qui est naturellement mauvais, ne fuit rien et ne se dépense pas en vaines poursuites. Aussi connaît-il l'ataraxie » (Sextus Empiricus, *ibid.*, I, 12)

[12] « l'appréhension est pire que l'impression : ainsi parfois ceux qui éprouvent une amputation ou quelque autre opération la supportent alors que les personnes présentes, à la pensée que c'est chose terrible, s'évanouissent » (Sextus Empiricus, *ibid.*, III, 236).

[13] « 1) On peut penser que les questions sur la justification qui suscitent notre problème s'appuient sur des présupposés erronés et que par conséquent on *devrait ne pas du tout les poser*. »

2) On peut considérer qu'aucun énoncé ou affirmation n'est justifié, à moins qu'il ne soit justifié, au moins en partie, par un autre énoncé ou une autre affirmation justifié, qu'il ne justifie pas. Cette manière de voir les choses peut laisser penser que l'on devrait poursuivre le processus de justification à l'infini, en justifiant chaque affirmation par la référence à une affirmation supplémentaire.

3) On peut considérer qu'aucun énoncé ou aucune affirmation a n'est justifié, à moins qu'il ne soit justifié par un autre énoncé ou une autre affirmation justifié b , et que b n'est pas justifié à moins qu'il ne soit à son tour justifié par a . Cela conduit à penser que le processus de justification est, ou devrait être, *circulaire*.

4) On peut considérer qu'au niveau de certaines affirmations particulières n , le processus de justification devrait s'arrêter, et on peut alors dire de chaque affirmation n l'une des choses suivantes : a) n est justifié par quelque chose – à savoir, *l'expérience ou l'observation* – qui n'est pas lui-même une affirmation et qui ne peut donc pas être qualifié lui-même de justifié ou d'injustifié ; b) n est lui-même *injustifié* ; c) n *se justifie lui-même* ; d) n n'est *ni justifié ni injustifié*. » (Roderick Chisholm, *The Foundations of Knowing*, « Theory of Knowledge in America », 1982, p. 129)

[14] THÉORIE FONDATIONNALISTE DE LA JUSTIFICATION

S est justifié à croire que p si et seulement si :

a) soit p est inféré d'une croyance de base ;

b) soit p est une croyance de base. p est une croyance de base si et seulement si p ne tire pas sa justification d'une autre croyance.

[15] « L'une des plus importantes distinctions à faire entre nos jugements est que certains sont intuitifs, d'autres s'appuient sur des raisons.

Il n'est pas en notre pouvoir de juger comme nous voulons. Le jugement est nécessairement emporté par l'évidence, réelle ou apparente, qui se présente à nous au moment présent. Mais parmi les propositions qui sont soumises à notre jugement, il y a cette grande différence : certaines sont d'une nature telle qu'un homme d'un entendement mûr peut les appréhender distinctement et parfaitement comprendre leur signification sans se trouver aucunement forcé de croire qu'elles sont vraies ou fausses, probables ou improbables. Le jugement reste en suspens, jusqu'à ce que des raisons ou des arguments l'inclinent d'un côté ou de l'autre.

Mais il y a d'autres propositions qui sont crues dès qu'elles sont comprises. Le jugement suit nécessairement leur appréhension, les deux opérations sont également l'œuvre de la nature et résultent de nos pouvoirs originels. Il n'y a pas à chercher d'évidence ni à sopeser des arguments. La proposition n'est pas déduite ou inférée d'une autre, elle porte la lumière de la vérité en elle-même et n'a pas lieu de l'emprunter à une autre.

Les propositions de la dernière sorte, quand elles sont utilisées en sciences, sont communément nommées *axiomes*, et dans n'importe quelle autre circonstance, elles sont nommées *principes premiers, principes du sens commun, notions communes, vérités évidentes par elles-mêmes*. » (Thomas Reid, *Essais sur les pouvoirs intellectuels de l'homme*, VI, 4, p. 452-3)

[16] THÉORIE FONDATIONNALISTE NON DOXASTIQUE DE LA JUSTIFICATION

S est justifié à croire que p si et seulement si :

a) soit p est inféré d'une croyance de base ;

b) soit p est une croyance de base. p est une croyance de base si et seulement si p tire sa justification d'états mentaux (impression d'être affecté de telle ou telle manière, sensation, états de conscience)

[17] STRUCTURE DU FONDATIONNALISME NON DOXASTIQUE

1. Etats mentaux
W
2. Croyances de base
W
3. Croyances dérivées

[18] MANIFESTE

« Si la propriété d'être F est manifeste, alors, pour tout x , si x a la propriété d'être F et si x examine s'il a cette propriété, alors il est certain pour x qu'il a F à ce moment là. »

« Pour tout x , si x a la propriété d'être triste, et si x examine la question de savoir s'il est triste, alors il est certain pour x qu'il est triste » (Chisholm, « Une version du fondationnalisme » (1981), dans Dutant & Engel, p. 83)

[19] « il n'y a pas de dualisme des faits vrais et des faits faux ; il y a seulement des faits (...) vrai et faux sont corrélatifs l'un de l'autre, et vous ne diriez d'une chose qu'elle est vraie que si c'est le genre de chose dont vous pouvez dire qu'elle *pourrait* être fausse. Un fait ne peut être ni faux ni vrai. Ce qui nous amène au problème des énoncés, ou des propositions, ou des jugements, de toutes ces choses qui possèdent la dualité de la vérité et de la fausseté (...) Une croyance ou un énoncé peut être vrai ou faux, ce que le fait ne peut pas. Dans une croyance ou un énoncé est toujours impliquée une proposition (...) et du point de vue formel il est commode de considérer la proposition comme ce qui possède essentiellement la dualité de la vérité et de la fausseté » (Bertrand Russell, « La philosophie de l'atomisme logique », 1918, dans *Ecrits de logique philosophique*, Puf, 1989, p. 343-46)

[20] « quelle est au juste la relation entre sensation et croyance qui autorise la première à justifier la seconde ? (...) La relation entre une sensation et une croyance ne peut être logique car les sensations ne sont pas des croyances ou un autre type d'attitude propositionnelle. Quelle est donc cette relation ? La réponse est, je pense, évidente : la relation est causale. Les sensations causent des croyances et en ce sens sont les bases ou le fondement de ces croyances. Mais l'explication causale d'une croyance ne montre pas comment ou pourquoi la croyance est justifiée. » (Donald Davidson, « Une théorie cohérentiste de la vérité et de la connaissance », 1981, repris dans *Philosophie du langage. Signification, vérité et réalité*, dir. B. Ambroise et S. Laugier, Paris, Vrin, 2009)

[21] « Il ne peut pas être manifeste pour le sujet qu'il y a une chose particulière qu'il perçoit être F ; la seule chose qui peut être manifeste est qu'il juge perceptivement y avoir quelque chose qui est F. » (Chisholm, *ibid*, p. 96)

[22] CONCEPTION PERMISSIVISTE DE LA JUSTIFICATION

Tant que S n'a aucune raison de douter que p, S est justifié à croire que p.

[23] « si le contenu des croyances basiques n'excède pas celui de la sensation correspondante, on ne peut d'aucune façon s'appuyer sur elles pour en inférer un monde objectif. (...) La difficulté à transmuier une cause en raison assaille à nouveau l'anticohérentiste s'il essaie de répondre à notre seconde question : qu'est-ce qui justifie notre croyance que nos sens ne nous trompent pas

systématiquement ? Car même si les sensations justifient la croyance en la sensation, nous ne voyons cependant pas comment elles justifient la croyance en des événements ou des objets externes. » (Davidson, *ibid*)

[24] « une fois qu'on se restreint à ce qui est vraiment évident dans un contexte donné, on ne peut prouver sur cette base qu'une part réduite de notre prétendue connaissance de sens commun. Par conséquent, si on adhère à un fondationnalisme aussi radical, on a tout simplement tort de penser qu'on sait beaucoup de choses. » (Ernest Sosa, « Le radeau et la pyramide », dans Dutant et Engel, p. 147-148)

[25] THÉRIE COHÉRENTISTE DE LA JUSTIFICATION

La croyance de S que p est justifiée si et seulement si la croyance que p est cohérente avec les autres croyances de S.

[26] « ce qui fait la spécificité d'une théorie cohérentiste est la simple affirmation que rien hormis une croyance ne peut compter comme raison d'avoir une croyance. Ses partisans considèrent que l'exigence d'un fondement ou d'une source de justification d'une autre espèce est inintelligible. (...) Le cohérentiste soutiendra ici qu'il ne sert à rien de chercher une source de justification en dehors d'autres énoncés tenus pour vrais, tandis que le fondationnaliste cherchera à ancrer au moins quelques mots ou quelques énoncés à des attaches non verbales. » (Davidson, *ibid*)

[27] « tout ce qui compte comme preuve ou justification d'une croyance doit provenir de la totalité même des croyances à laquelle elle appartient. » (Davidson, *ibid*)

[28] « notre corpus de connaissance est un radeau qui flotte libre de tout ancrage ou attache. Les réparations doivent se faire à flot, et bien qu'aucune partie ne soit intouchable, on doit se tenir sur les unes pour pouvoir remplacer ou réparer les autres. On ne peut pas enlever toutes les parties d'un coup. D'après la nouvelle métaphore, ce qui justifie une croyance n'est pas qu'elle puisse être une croyance infaillible avec un objet indubitable, ni qu'elle ait été prouvée déductivement sur cette base, mais qu'elle soit cohérente avec un système englobant de croyances » (Sosa, *ibid*, p. 148)

[29] « une conception de la justification qui dépend entièrement de la cohérence aura pour conséquence absurde que les croyances contingentes ou empiriques peuvent être justifiées en l'absence de toute donnée informationnelle venant du monde non-conceptuel qu'elles tentent de décrire. Cela semblerait vouloir dire à son tour que la vérité des croyances qui constituent le système, si elles se trouvent être vraies, ne pourrait être qu'un accident en rapport avec ce monde, et ainsi qu'il pourrait ne pas y avoir de véritable raison de penser qu'elles sont vraies, et donc qu'il pourrait ne pas y avoir de justification épistémique » (Laurence Bonjour, "The Dialectic of Foundationalism and Coherentism", in Greco & Sosa, *The Blackwell Guide to Epistemology*, 1999, p.117-142)